

*The Politics of the Human*, d'Anne Phillips, Cambridge (RU),  
Cambridge University Press, 2015, 157 p.

Esther Bonin

Volume 36, numéro 1, 2017

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1038765ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1038765ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise de science politique

ISSN

1203-9438 (imprimé)

1703-8480 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Bonin, E. (2017). Compte rendu de [*The Politics of the Human*, d'Anne Phillips, Cambridge (RU), Cambridge University Press, 2015, 157 p.] *Politique et Sociétés*, 36(1), 132–135. <https://doi.org/10.7202/1038765ar>

et complexes, à travers une description des politiques de protection sociale des différentes provinces et des problèmes qu'elles rencontrent. Les différents textes permettent de constater que les effets des transformations des politiques sociales sont contrastés. Si de nombreuses catégories de la population bénéficient de ces transformations au Canada, d'autres sont laissées à l'abandon. Ce portrait tout en subtilité que l'on peut se faire à la lecture de l'ouvrage permet de sortir des caricatures idéologiques trop souvent malheureusement véhiculées dans les débats politiques sur la protection sociale.

Le second mérite du livre est de faire le point sur l'état des données qui existent au Canada pour traiter de la protection sociale. Plusieurs auteurs soulèvent la difficulté d'obtenir des données fiables et précises, notamment sur les catégories de la population qui bénéficient des programmes de protection sociale. Loin d'être un défaut, cette situation a l'avantage de rappeler aux gouvernements que pour offrir des politiques publiques de qualité, il faut aussi s'appuyer sur des données qui soient de qualité. L'ouvrage montre en outre que la perspective comparée peut être un outil incontournable pour pallier certaines insuffisances informationnelles, particulièrement lorsque les données publiques sont de piètre qualité ou insuffisantes.

Malgré ses mérites, *Welfare Reform in Canada* n'est pas exempt de défauts. On s'étonne que les dynamiques politiques ne soient pas davantage prises en compte dans les différentes présentations de l'évolution des politiques sociales dans les provinces. En effet, si les auteurs mettent en évidence le rôle prédominant des idées et des institutions dans les transformations des politiques sociales, ils laissent de côté celui des luttes politiques et sociales. Il est largement admis par les spécialistes que les transformations qui affectent ces dernières sont en grande partie déterminées par les différentes luttes sociales et politiques qui traversent les sociétés. Or, cette dimension est complètement délaissée par l'ensemble des contributeurs de l'ouvrage.

Il aurait aussi pu être intéressant de relier les différents modèles de protection sociale avec les différentes conceptions de la justice citoyenne qui les sous-tendent. La dimension « idée » est soulevée comme étant essentielle par les directeurs de l'ouvrage comme critère expliquant les transformations des politiques sociales. Or, la seule idée examinée est la volonté des différents gouvernements de favoriser les politiques d'« activation ». Par ailleurs, il aurait pu être intéressant de situer les transformations des politiques sociales dans les débats sur la théorie de la justice qui animent les chercheurs en politiques sociales et les philosophes et qui façonnent les positions des décideurs politiques.

Malgré ces quelques défauts, l'ouvrage devrait trouver facilement son public. Parce qu'il porte un diagnostic pertinent et bien documenté sur les politiques sociales au Canada, parce qu'il propose des voies de réflexions sur des problèmes d'actualité de ces mêmes politiques, *Welfare Reform in Canada – Provincial Social Assistance in Comparative Perspective* alimentera sans aucun doute la réflexion des décideurs et des chercheurs travaillant dans le domaine des politiques de protection sociale.

Benjamin Bélaïr

École nationale d'administration publique  
benjaminbelair@hotmail.com

---

*The Politics of the Human*, d'Anne Phillips, Cambridge (RU), Cambridge University Press, 2015, 157 p.

L'être humain est parfois réifié au point qu'on oublie qu'au-delà des symboles, il ne reste qu'une enveloppe corporelle. Au contraire, le corps évoque parfois l'humanité qui nous anime. Dans son livre *The Politics of the Human*, Anne Phillips, professeure de science politique à la London School of Economics, propose une analyse de l'égalité humaine comme « claim and commitment », refusant dès lors l'idée qu'un statut égalitaire puisse dépendre d'une essence commune devant être démontrée. Au contraire, l'être humain est un sujet

politique: pour Phillips, « the human [...] is about claiming our equality » (p. 9). Elle désire remettre en question la notion de l'humain comme dénominateur commun une fois tous les individus dénudés de leurs caractéristiques spécifiques (genre, race, sexualité, etc.). Le rejet de ces différences (et leur signification) au nom de cet idéal selon lequel « what matters is that we are all human beings » (p. 11) renforce les relations de pouvoir existantes. Dès lors, Phillips appelle à une politique de l'humain permettant d'affirmer notre égalité. *The Politics of the Human* est adapté d'une conférence donnée dans le cadre des *Seeley Lectures* à l'Université de Cambridge. Il en résulte un ouvrage court, accessible et captivant dont le style d'écriture est simple, qui abonde d'exemples et vulgarise aisément les œuvres des auteurs cités.

Au cours de l'Histoire, la notion d'humain a exclu, à travers un statut normatif, certains groupes d'individus: les femmes, les peuples autochtones, les esclaves, etc. Pourtant, l'idée persiste encore aujourd'hui qu'il existe quelque chose d'inhérent à chaque individu qui constitue la base de ces droits et revendications. Pour Phillips, attribuer des caractéristiques substantielles à l'humain ne peut qu'être problématique, puisque ces dernières impliquent inévitablement la question de qui y correspond – et qui en est exclu. L'auteure rejette également le scénario contraire: dénuder l'humain de ses particularités, y compris celles corporelles, pour qu'il soit le plus abstrait et générique possible, pour qu'il devienne une personne sans contenu ni substance (p. 33). L'idée qu'il est possible de séparer notre nature profonde (« core self ») de nos caractéristiques contingentes (« contingent features ») représente ces dernières comme ayant une importance moindre. Or, Phillips remarque, nous sommes ces différences et ce sont elles qui, souvent, nous poussent à affirmer notre humanité. Représenter ces différences comme contingentes, dès lors, ignore les caractéristiques qui nous rendent humains et les raisons pour lesquelles nous revendiquons notre humanité. Prétendre que ces différences n'importent pas est un

exercice d'imagination (p. 37) qui dissuade une analyse plus élaborée des pouvoirs différentiels qui suscitent la revendication d'une humanité commune. Pourquoi écarter notre sexe, notre sexualité, notre religion ou notre ethnicité pour être reconnu comme être humain? Le droit d'être considéré comme égal ne devrait pas dépendre d'une capacité à prouver son appartenance à la catégorie humaine. Pour Phillips, reconnaître l'autre comme étant égal est une question politique et « the very act of claiming to be equal should be enough of a demonstration » (p. 44). L'égalité ne doit pas être justifiée ou prouvée. L'humanité qui nous lie repose plutôt sur une politique de l'égalité qui refuse d'accorder une importance hiérarchique aux différences.

Phillips élabore sa politique de l'humain à travers l'étude de l'œuvre de Richard Rorty et Hannah Arendt. Rorty réfute l'idée d'une nature humaine commune et propose une thèse de l'éducation sentimentale de la solidarité, c'est-à-dire l'évocation d'une humanité commune à travers des récits qui dévoilent la souffrance des autres et soulèvent ainsi les ressemblances de la condition humaine. Deux problèmes ressortent de l'analyse de Phillips sur la place accordée à l'égalité et la différence dans cette thèse: la portée sélective de la sensibilité (on ne peut compatir avec tout le monde), puis la conclusion que le processus n'aboutit pas nécessairement à une revendication des droits. Phillips conclut que, selon la thèse de Rorty, il n'est pas nécessaire de s'interroger sur les circonstances créant des inégalités de position. Elle insiste d'ailleurs pour dire que bien que la reconnaissance de nos similarités soit une composante importante de la solidarité humaine, ces similarités n'effacent pas les différences de pouvoirs. Ainsi, la solidarité de Rorty, inspirée par les ressemblances, s'inscrit plutôt dans une logique de compassion ou de charité.

L'auteure s'intéresse ensuite à l'œuvre d'Arendt, qui rejette elle aussi la notion d'une nature humaine essentielle, mais endosse tout de même une définition hautement normative de l'humain. C'est l'action qui nous rend humain: « We are not born

equal, we become equal as members of a group on the strength of our decision to guarantee ourselves mutually equal rights » (p. 63, citant Arendt). Phillips partage cette conception de l'égalité qui n'a pas à être justifiée en référant à une humanité commune, qui n'est pas non plus « découverte », mais qui n'est établie et déclarée en traitant l'autre comme son égal. Elle va plus loin qu'Arendt, affirmant : « [equality] is something we bring into existence at the moment we claim it » (p. 69). L'égalité est ainsi proclamée à la fois comme déclaration et comme engagement, c'est ce qui fait de l'humain un sujet politique, et cette revendication de l'égalité est simultanée à la revendication de l'humanité.

Phillips s'intéresse par la suite à la notion de dignité comme élément de l'idéal humain, qu'elle considère problématique tant d'un point de vue substantiel que hiérarchique. En impliquant des standards objectifs basés sur une thèse de l'essentialisme humain, la notion de dignité ne dépend pas de l'individu et de ce qu'il perçoit comme étant digne. Par exemple, la dignité peut être invoquée pour critiquer le commerce du sexe sous prétexte qu'une telle transaction diminue la dignité humaine, même si ce n'est pas l'avis des participants. Selon l'auteure, la notion de dignité est souvent formulée comme celle de l'égalité humaine; elle invite donc à parler du respect de la dignité (soit le respect de l'autre comme notre égal) à travers la notion d'égalité.

Enfin, l'ouvrage conclut avec quelques réflexions sur le concept de post-humanisme, plus particulièrement sur ses trois représentations dans la littérature d'aujourd'hui. D'abord, l'auteure critique la tournure que prend le post-humanisme comme genre privilégié dans la critique de l'humanisme et souligne ses faiblesses qu'elle considère communes à plusieurs approches *post*. La seconde version du post-humanisme, qu'elle caractérise de « humanism run wild » (p. 144), tend vers une maîtrise de la nature humaine par la cybernétique et les robots ou par le perfectionnement des gènes. Phillips craint les effets que telles circonstances pourraient avoir sur l'égalité : « The commitment to equality is not grounded in, or

proven by, actual equality; but [...] the capacity to make and sustain that commitment does depend on certain enabling conditions. We risk moving into an era where those enabling conditions disappear. » (p. 123) Sans ces conditions, il est facile d'anticiper l'érosion de l'idée, déjà fragile, de l'égalité humaine. Enfin, la troisième version de la littérature sur le post-humanisme rejette l'anthropocentrisme et invite à brouiller les frontières entre l'humain, l'animal et la machine. Pour Phillips, ce projet n'est pas compatible avec sa conception de l'humain comme quelque chose qui est affirmé et non découvert, puisque seuls les êtres humains peuvent revendiquer leur humanité et leur égalité. C'est ainsi que Phillips nous laisse sur ces derniers mot : « Equality claimed has a greater force and more lasting impact than equality given, and it is here that the real radicalism of the politics of the human lies. » (p. 135)

La réflexion de l'auteure repose non seulement sur des considérations philosophiques, elle emprunte également à l'éthique, à la justice globale et aux droits humains. Ce livre est donc une lecture pertinente pour un public provenant de divers horizons théoriques et méthodologiques. Phillips aborde un sujet complexe aux multiples facettes; son argumentaire est présenté de manière fluide, mais son propos reste difficile à saisir. Ainsi, si le tout semble cohérent, certains aspects sont plus difficiles à cerner. Par exemple, l'auteure mentionne dans le dernier chapitre que les conditions favorables à l'affirmation de l'égalité pourraient être amenées à disparaître, alors qu'elle ne précise pas préalablement quelle serait la nature de ces dernières. Par ailleurs, l'idée d'humanité (et l'égalité) comme *claim and commitment*, dans sa forme *appliquée*, reste assez abstraite. Le propos de Phillips est compris en opposition aux thèses de Rorty, d'Arendt et de Rancière et son rejet d'une compréhension distincte de l'égalité, de la politique et de l'humain au profit d'un amalgame des trois, plus que par une explication claire de comment (et dans quelles conditions) elle envisage l'assertion de cette humanité. Dans *The Politics of the*

*Human*, Anne Phillips défend avec succès sa thèse qui repose, *in fine*, sur une notion de l'humanité liée à celle de l'égalité et qui, loin d'être inhérente à l'être humain, est un acte politique. Comme le démontre sa recherche, la notion d'humanité n'est pas statique. Son ouvrage s'inscrit indubitablement dans le développement d'un concept non seulement idéaliste, mais politique.

Esther Bonin

Étudiante à maîtrise en droit,  
Université du Québec à Montréal  
esthbonin@hotmail.com

---

***Le principe démocratie. Enquête sur les nouvelles formes du politique***, d'Albert Ogien et Sandra Laugier, Paris, La Découverte, 2014, 284 p.

Le Printemps arabe, le mouvement Occupy ou encore le Printemps érable constituent différents mouvements de protestation extra-institutionnelle qui représentent les symptômes de ce que le sociologue Albert Ogien et la philosophe féministe Sandra Laugier nomment le « principe démocratie ». Dans leur ouvrage théorique *Le principe démocratie. Enquête sur les nouvelles formes du politique*, les auteurs se penchent sur la question suivante : « Qu'est-ce que la forme de vie qui prend pour nom et principe démocratie ? » (p. 9) Leur démarche s'inscrit dans la continuité de leur précédent ouvrage *Pourquoi désobéir en démocratie ?* (aussi chez La Découverte, 2011). En effet, les rassemblements et les occupations constituent le prolongement des actes de désobéissance civile et représentent une toute nouvelle forme de vie politique qui dépasse largement le cadre d'un simple régime politique. En s'appuyant sur l'hypothèse selon laquelle « les formes nouvelles que prend l'activité politique [...] traduisent l'évolution de la conception que les citoyens ordinaires se font de la démocratie et reflètent la transformation du rapport qu'ils entretiennent au politique » (p. 21), les auteurs bâtissent leur réflexion en cinq parties intitulées 1) *Le monde change, les formes du politique aussi*; 2) *Politique du pourquoi, politique du*

*comment*; 3) *Politiques de l'ordinaire*; 4) *La liberté de faire*; et 5) *Vouloir la démocratie*.

Dressant un vaste panorama des événements ayant marqué l'année 2011, Ogien et Laugier en arrivent à la conclusion qu'il s'agit d'un moment décisif de l'histoire de la démocratie universelle. De nombreux spécialistes se sont exprimés sur le sujet, mais peu d'entre eux se sont intéressés aux formes qu'ont prises ces mouvements de protestations et encore moins aux nombreuses similitudes qui les liaient les uns aux autres, et ce, malgré des contextes d'émergence fort différents. Cela tient au fait que, pour plusieurs, ces mouvements ne sont pas politiques en raison de l'absence de programmes ou de stratégies visant à remplacer le pouvoir établi. Ogien et Laugier estiment que ce refus de reconnaître la nature politique de ces mouvements tient au clivage habituellement opéré entre les « urnes » et la « rue ». Selon eux, comme chaque sphère d'action possède une logique qui lui est propre, il est contre-productif de les opposer l'une à l'autre. Si le vote constitue le « portrait » figé d'un état du politique, ce dernier continue de se déployer et de se transformer en marge des formes institutionnalisées. L'action des rassemblements et des occupations s'inscrit dans cette dynamique pleinement politique, mais est davantage liée aux changements de mœurs qui s'opèrent dans le temps long du changement social. Les auteurs proposent, en somme, de reconnaître cette « démocratie sauvage » pour ce qu'elle est; une revendication vouée à ne jamais être satisfaite. Cette revendication porte le nom de « démocratie réelle » et s'articule autour des questions de droits sociaux et de politiques du citoyen (égalité), de libertés individuelles (dignité) et, finalement, de l'obligation de respecter les manières d'être et de vivre singulières (pluralisme).

Ogien et Laugier suggèrent ainsi d'articuler cette « démocratie réelle » à la démocratie représentative en les concevant comme des pôles au centre desquels existe une ribambelle de formes hybrides. Le principe démocratie est en fait une « méthode » qui prône une conception du politique ouverte, pluraliste et dynamique. Dans un souci de clarté,